

Mémoire concernant le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean



Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
par
Emmanuelle Gilbert
Résidente de l'Anse-à-Pelletier

22 mai 2015

Présentation

Je suis Emmanuelle Gilbert, je suis une mère de trois jeunes enfants âgés entre 5 mois et 3 ans et je suis présentement mère au foyer depuis trois ans. Je suis également une enseignante au secondaire en univers sociale de formation, et j'ai enseigné dans les écoles secondaires et professionnelles de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au Saguenay et de la Commission scolaire de l'Estuaire sur la Haute Côte-Nord, et ce, de 2008 à 2011. Je suis diplômée depuis 2008, selon le nouveau programme de formation implanté dans les écoles au Québec.

L'Anse-à-Pelletier est un site exceptionnel qui se doit d'être protégé

Je m'intéresse au projet de mine du Lac à Paul parce que je suis une résidente de l'Anse-à-Pelletier, le site retenu pour sortir le minerai. Puisque c'est à cet endroit même où ma famille a fait le choix de s'installer, je ne trouve pas les mots justes pour exprimer mon inquiétude et mon désarroi face à la venue de ce projet dans notre milieu de vie. J'ai choisi de vivre à l'Anse-à-Pelletier pour plusieurs raisons.

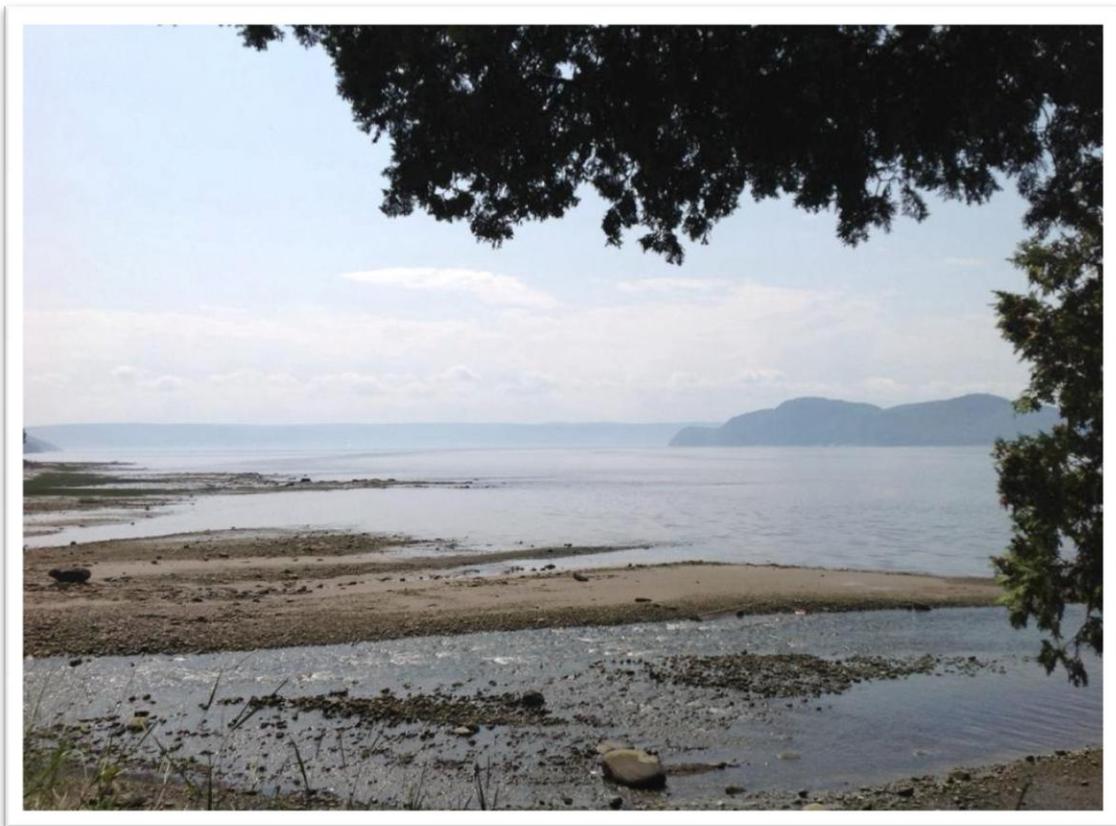
Premièrement, cet endroit est non seulement d'une beauté incomparable, mais nous pouvons cultiver la terre en abondance dû à son microclimat et pratiquer la pêche autant en hiver qu'en été. Je suis également très heureuse et me considère privilégiée d'avoir pour voisinage des personnes qui possèdent d'immenses jardins biologiques et des fermettes.



Comme mentionné précédemment, je suis enseignante et maman à la maison, mon mari est médecin et mes voisins œuvrent dans des secteurs très variés : sculpture, ébénisterie, musique, enseignement, biologie, génie, chimie, éducation canine, maçonnerie, excavation, opérations portuaires, agriculture, éco-conseil, travail social, développement économique, commerce de détail, industrie forestière, pharmacie, soins infirmiers et j'en passe. En somme, nous formons une communauté diversifiée, mais qui partage les mêmes valeurs. Ce qui nous rejoint tous, c'est que nous avons fait le choix de vivre dans un havre de paix en harmonie avec la nature. De ce fait, avoir pour nouveau voisinage des

installations portuaires destinées à un usage industriel va à l'encontre de ce que je souhaite comme milieu de vie.

Je me sens bafouée par l'attitude cavalière de nos élus. De ce que j'en comprends, ils voudraient systématiquement que j'adopte face à la venue de ce projet dans mon milieu de vie cette attitude : « *puisque ça crée des emplois, alors j'accepte que vous veniez brimer ma qualité de vie, ma santé, celle de ma famille et de toute ma communauté!* » Encore faudrait-il que je pense sincèrement que ce port maritime soit une bonne idée pour la société, mais ce n'est pas le cas... En somme, nous nous sommes fait imposer ce projet sans notre consentement prétextant que ce port industriel est pour le bien de la région. Cependant, qu'en est-il pour le fjord, notre richesse collective, et est-ce une bonne idée de le sacrifier pour favoriser l'extraction d'apatite? De plus, imposer des infrastructures portuaires accompagnées de tous les inconvénients en découlant à moins de trois kilomètres d'une communauté qui souhaite vivre dans un milieu de vie en symbiose avec la nature est, selon moi, un manque total de respect envers elle tout simplement.



Deuxièmement, ma famille et moi avons fait le choix de s'éloigner des principaux centres urbains afin de jouir pleinement des avantages de vivre en campagne entourés de forêt et de cours d'eau et bénéficiant de grands espaces. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'en 2015, il est encore possible de vivre dans un tel endroit à une proximité raisonnable (environ 15 minutes) du village de Saint-Fulgence, où nous retrouvons toutes les

commodités dont nous avons besoin comme par exemple : école, garderie, épicerie, bureau de poste, etc. J'ai aussi à cœur la quiétude d'une collectivité qui a fait le choix, comme moi, de vivre en retrait des grands centres urbains. J'aimerais que nos élus, nos concitoyens et les dirigeants de la minière Ariane Phosphate respectent que nous sommes une centaine de villégiateurs qui aspirent à conserver notre tranquillité. Il est tout à fait légitime que nous désirions protéger notre milieu de vie contre des infrastructures industrielles qui peuvent nuire considérablement à l'environnement, à notre santé et à notre mode de vie.

Troisièmement, l'endroit même où est construite ma maison est le site où le premier homme blanc, Nicolas Peltier (1649-1729), s'est installé en permanence au Saguenay. Par ses trois mariages et ses nombreux enfants, il est mon ancêtre et celui de dizaines de milliers de Québécois¹. De ce fait, j'ai un attachement particulier à cet endroit, car c'est précisément là que j'ai l'impression que mon histoire, celle de Saguenay puis de Saint-



Photo du moulin-à-scie de la Cie Jalbert

Fulgence ont commencé. Savoir que mes pieds touchent le sol à l'endroit même où mon ancêtre a marché et que j'habite un lieu historique, qui est à mon avis d'importance, fait en sorte que j'ai un attachement très émotionnel au site de l'Anse-à-Pelletier. De plus, nous pouvons constater sur la photo ci-dessus que le fond de l'anse a été occupé dans le passé par des scieries et pourrait être un endroit potentiel pour des études archéologiques.

Je suis reconnue métisse par l'Alliance autochtone du Québec en partie grâce à Nicolas Peltier et son second mariage avec une autochtone. Parce que je suis fière de mes racines et de vivre dans un lieu historique qui donne un sens à mon identité, cela explique, entre autres, pourquoi j'ai à cœur sa sauvegarde et sa protection. Je tiens aussi à conserver cet endroit tel qu'il est actuellement pour mes enfants, lesquels je l'espère, perpétueront cet héritage à leur descendance. Ce que je trouve dommage, c'est qu'il a fallu attendre qu'une minière manifeste son intérêt à sortir son minerai à côté de notre communauté pour que la population s'y intéresse. L'Anse-à-Pelletier est un territoire qui doit être reconnu non seulement pour sa beauté, ses espaces verts et ses sols riches, mais aussi

¹ Association des familles Pelletier : <http://associationpelletier.ca/GrandesFamilles/NicolasPelletier/NicolasPelletier.htm>

pour sa valeur historique qui gagnerait à être connue et protégée davantage par la municipalité de Saint-Fulgence et par la province de Québec.

Une acceptabilité sociale, vraiment?

Arianne Phosphate souhaite construire une desserte maritime dans le magnifique fjord du Saguenay. Depuis octobre 2013, la minière prétend que la meilleure stratégie de transport pour sortir son minerai est de construire de nouvelles infrastructures portuaires dans le fjord. Or, à la lumière de la première partie des audiences du BAPE, il a été possible et évident de constater qu'il existe d'autres scénarios de transport comparables afin de sortir l'apatite. Pourquoi alors Arianne Phosphate s'entête-t-elle à vouloir sortir à tout prix l'apatite par le Saguenay? Cache-t-elle quelque chose? Arianne Phosphate a demandé au BAPE d'analyser uniquement le tracé par camionnage qui se rend juste en amont du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et de ne pas inclure dans l'étude les infrastructures portuaires industrielles nécessaires au transport maritime du minerai prétextant que cette étude relève du gouvernement fédéral. Est-ce un manque de transparence de la part de la minière? Autrement dit, est-ce que le projet a été volontairement scindé en deux parties afin de faciliter l'acceptabilité sociale et ainsi avoir à éviter de répondre aux questionnements au sujet des impacts environnementaux qui touchent le milieu marin fragile du fjord du Saguenay? A-t-elle aussi tenté d'éviter de faire face à une vive opposition? Pour ma part, j'aimerais connaître la définition de ce que la minière entend par « acceptabilité sociale » parce qu'à mon avis, elle ne semble pas l'avoir. De plus, le fait qu'Arianne Phosphate ait rendu publiques tardivement différentes analyses concernant certains impacts sur l'environnement a pour conséquence que j'éprouve de la difficulté à leur accorder ma confiance. Comment obtenir une acceptabilité sociale quand nous avons l'impression que la minière tente de cacher de l'information au public?

Ce qui me heurte au plus haut point, c'est qu'en m'installant à l'Anse-à-Pelletier, jamais je n'aurais pensé qu'un jour une minière allait s'y intéresser afin de sortir son minerai et que nos principaux dirigeants tels que le préfet de la MRC, les maires de Saint-Fulgence, Sainte-Rose-du-Nord et de Saguenay allaient appuyer cette idée avec autant



d'enthousiasme. Pourtant, nous parlons ici d'un chemin qui se rend aux abords de la rive nord du Saguenay, à l'entrée du fjord et où ultimement un port industriel serait construit. À mon grand étonnement, j'aurais plutôt pensé que nos élus auraient cherché à protéger davantage le fjord en demandant à la minière de refaire ses devoirs plutôt que de vouloir y construire de nouvelles infrastructures portuaires. Le fjord est un écosystème unique et fragile et nous ne le dirons jamais assez. Cette façon de voir l'économie du Québec au détriment d'un patrimoine naturel en 2015 me consterne et va à l'encontre de mes valeurs et selon mon expérience, également contre celles véhiculées dans le nouveau programme de formation en univers social dans les écoles québécoises.

Mais qui suis-je, moi, Emmanuelle Gilbert, celle qui fait partie des personnes qui ont été qualifiées de « poignée de chalets à exproprier » par le préfet de la MRC², celle qui a été injustement qualifiée « d'anti-mines », de « pas dans ma cour » et qui empêche l'emploi dans sa région par mes concitoyens parce que je me suis ouvertement opposée au scénario de transport? Je me sens bien petite et démunie face à ces forces économiques et politiques,



Ma résidence principale

surtout lorsque nos élus semblent obnubilés et aveuglés par le projet de mine Arienne Phosphate. Pourtant, je considère légitime de défendre la quiétude que j'ai choisie en venant m'établir à l'Anse-à-Pelletier. J'aimerais que l'on respecte notre mode de vie et ce, même si nous ne constituons qu'un petit groupe d'individus à l'échelle régionale parce que l'Anse-à-Pelletier, c'est plus qu'une communauté, c'est une façon de vivre différente qui doit être prise en compte par la société.

Ce que je déplore, c'est que nos élus affirment qu'il y a bel et bien une acceptabilité sociale alors qu'à ce que je sache, aucun sondage ni étude n'a été effectué auprès de la population. Je pense aussi que les maires auraient dû mieux informer la population au sujet du projet d'Arienne Phosphate en entamant des analyses et des séances de consultation objectives et indépendantes pour connaître à long terme ce que souhaitent réellement ses citoyens pour leurs municipalités. Selon moi, plusieurs citoyens de Saint-Fulgence seraient même défavorables au scénario de transport retenu par la minière, mais n'osent se positionner, car justement ils ne sont pas suffisamment informés ou ont peur des représailles. Effectivement, je ne me souviens pas que le maire de notre municipalité ait convoqué ses citoyens pour qu'ensemble, nous discutions des avantages et des désavantages de la venue d'un tel projet. Ainsi, une décision plus juste et plus réfléchie aurait été soumise à la minière concernant l'acceptabilité sociale du projet. Je pense même que Arienne Phosphate, par souci de transparence, aurait dû fortement suggérer

² TREMBLAY, Louis. « L'opposition à Arienne Phosphate s'organise », Le Quotidien, 4 novembre 2013, <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/201311/04/01-4707238-lopposition-a-arianne-phosphate-sorganise.php>

aux maires de Saint-Fulgence, de Sainte-Rose-du-Nord et de Saguenay d'entreprendre ce processus d'information indépendant afin que les citoyens soient mieux informés des impacts positifs et négatifs du scénario de transport, et ce, dans le but justement d'obtenir peut-être une acceptabilité sociale qui en serait réellement une.

De plus, je considère injuste que le gouvernement actuel investisse des millions dans la minière afin que son projet obtienne un semblant d'acceptabilité sociale coûte que coûte alors que les opposants, eux, n'obtiennent aucune ressource pour faire valoir leurs arguments. Bref, le combat semble pour ma part inégal. Aussi, advenant que le BAPE soit défavorable au projet, je crains fort que notre gouvernement ne suive pas les recommandations de ce dernier et octroie les permis à la minière tel que constaté il n'y a pas si longtemps avec la mine Arnaud à Sept-Îles.

Des inquiétudes, plus que jamais...

La présence d'un port industriel ainsi que toutes les installations qui l'entourent dont, entre autres, silos et convoyeur à l'Anse-à-Pelletier me laisse perplexe. Je pense beaucoup à mes enfants qui grandiront près d'un port industriel et de ses installations où des concentrés de minéraux seront manipulés et transportés par camions hors-normes et par convoyeur. J'ai lu attentivement l'étude d'impacts sur le site d'Arianne Phosphate d'une part pour en connaître davantage sur les impacts et d'autre part pour tenter de diminuer mon inquiétude face à ce projet; inquiétude qui, malheureusement, ne fait que s'accroître au fil du temps. J'ai trouvé que l'étude disponible sur leur site, bien qu'elle soit volumineuse et semble avoir été réalisée avec sérieux, manque considérablement d'informations concrètes en ce qui a trait aux impacts liés au transport et à la manipulation de l'apatite sur le site retenu à Saint-Fulgence. Dans un même ordre d'idées, le site retenu à Saint-Fulgence se situe juste à côté de la rivière Pelletier. Or, ma résidence et mon puits de surface se retrouvent en aval de ces installations aux abords de cette même rivière. Par ces faits, je me considère donc comme étant directement impactée (qualité de vie, risques sur la santé) par le scénario de transport retenu par la minière.

Les tableaux présentés dans l'étude d'impacts d'Arianne Phosphate décrivant les types d'impacts en qualifiant les risques par « *Ne s'applique pas, négative, positive, faible, moyen, élevée* », accompagnés d'un court résumé sont, selon moi insuffisants. Je comprends que l'étude d'impacts devait être présentée sous cette forme, mais pour mieux comprendre les impacts de ce projet qui affectera mon milieu de vie, j'aurais voulu connaître avec précision les analyses qui ont permis à la minière d'arriver à ces conclusions. Or, puisque ma résidence se situe non loin du site où les camions hors-normes déchargeront l'apatite afin qu'elle soit acheminée par convoyeur jusqu'au port maritime, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi Arianne Phosphate ne parle pas des

risques potentiels liés à l'inhalation de la poussière fine à court et à long terme. Lors des séances d'information organisées par Ariane Phosphate, certaines personnes dans l'audience ont manifesté leur inquiétude par rapport à cette poussière fine. Ariane Phosphate leur a répondu qu'il n'y avait pas de raisons de s'inquiéter, car « *il n'y en aura pas de poussière fine*³ ». Cette réponse, que je qualifie d'un peu simpliste venant de la minière, me pousse à croire que peut-être qu'une étude sérieuse en ce qui concerne les impacts liés au danger de la poussière fine n'a pas été réalisée. L'affirmation du promoteur doit être mieux documentée.

Pour des raisons que nous ne pouvons contrôler, comme des bris d'équipements ou des erreurs de manipulation, de la poussière fine risque d'être dispersée et avec les forts vents dans ce secteur (pour y vivre, je confirme qu'il n'est pas rare que les vents atteignent une vitesse allant jusqu'à 100 km/h), cela m'amène à penser que ma famille et moi devrions subir les impacts négatifs qui en découleront. Par exemple, je suis mère de trois jeunes enfants et il est effectivement reconnu par des études scientifiques que l'inhalation de poussière peut avoir des conséquences graves chez les jeunes enfants⁴. Peut-on voir des études plutôt que dire tout bêtement qu'il n'y aura pas de poussière fine? Personnellement, je trouve que la minière minimise les inquiétudes que peuvent avoir les personnes impactées par leur scénario de transport et je juge que leur étude concernant la poussière d'apatite est insuffisante.

Je m'inquiète également des impacts négatifs en général que causera leur scénario de transport. En effet, je ne peux concevoir que des millions de tonnes d'apatite seront transportées par d'immenses camions hors-normes à travers une zone récréo-touristique. Je crois que c'est du jamais vu! Un tracé d'environ 227 km qui sera majoritairement fréquenté par des camions hors-normes (on parle d'environ 120 voyages par jour!) et par de nombreux plaisanciers m'amène à penser que la cohabitation entre ces deux usagers de la route va inévitablement causer de graves accidents souvent mortels. Ce sera à mon avis tellement dangereux qu'un bon nombre de touristes refuseront catégoriquement de fréquenter les Monts-Valin comme destination touristique. Des citoyens apeurés voudront vendre leur propriété, mais à quel prix? Qui voudrait d'un chalet qui se situe en bordure d'une route dangereuse fréquentée par des centaines de camions hors-normes? Croiser un ours ou un caribou forestier sur cette route sera une bénédiction à côté de ces immenses camions! Quel sera le prochain slogan du Parc des Monts-Valin : Vivre heureux et en harmonie avec des camions hors-normes? Quelle sera la prochaine proposition de la minière Ariane Phosphate pour démontrer à quel point ils sont « soucieux » de

³Réponse des dirigeants d'Ariane Phosphate à une question d'une citoyenne qui s'inquiétait des conséquences de la poussière fine relâchée dans l'atmosphère lors des premières séances d'information du projet de mine Lac à Paul.

⁴ MDDELCC, « *Indice de qualité de l'air (IQA) : Les polluants* », <http://www.iqa.mddefp.gouv.qc.ca/contenu/polluants.htm#particules>

l'environnement : Peinturer leurs camions hors-normes en vert? Tout cela n'a aucun sens et est ridicule.

Dans un même ordre d'idées, ce qui a été constaté lors de la première partie des audiences du BAPE est que le tracé par camions hors-normes choisi par Arianne Phosphate comporte aussi des embûches environnementales notables et de l'opposition. La minière affirme qu'elle possède les moyens et la technologie pour atténuer les effets néfastes de leur projet comme par exemple : la réduction des GES par l'utilisation de gaz naturel liquéfié, des abats-poussières, des murs coupe-son joliment décorés, d'immenses camions hors-normes faits sur mesure qui empêcheront les particules fines de s'échapper dans l'atmosphère et les employés bénéficieront d'une formation en santé et sécurité en cas d'accident ou de déversement. Mais est-ce vraiment suffisant? Est-ce que la minière tente de nous faire croire qu'il sera impossible que des particules fines de poussière ne soient relâchées dans l'atmosphère et qu'il est impossible qu'en plus de 25 ans d'exploitation aucun déversement ne se produira dans la nature? Que la faune et la flore de toutes les terres traversées par ces camions ne subiront que des impacts mineurs? Certes, le gaz naturel va entraîner la diminution de l'empreinte écologique. Cependant, lorsque l'on calcule 120 voyages par jour de camions hors-normes sur une route sinueuse et accidentée d'environ 227 km de long, une quantité importante de GES sera relâchée dans l'atmosphère. Si le projet dans sa forme actuelle obtient ses permis, nous reculerons cinquante ans en arrière à l'époque où le respect de l'environnement et le développement économique s'opposaient. Avec l'arrivée de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) adoptée au Québec en 1972⁵, il est devenu évident que l'activité humaine a des conséquences néfastes sur l'environnement et notre vision du développement économique a changé depuis et a entamé une évolution vers le respect des individus, des milieux de vie et de l'environnement. Ceci dit, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif initial depuis l'adoption de cette loi qui était avant tout de favoriser la protection de l'environnement, puis dans son évolution, de respecter et appliquer les principes de développement durable qui en découlent. À mon avis, la mine d'apatite du Lac à Paul n'est pas encore prête à être exploitée, car son scénario de transport ne respecte pas les principes de développement durable. Il serait peut-être plus judicieux d'attendre l'ouverture de d'autres projets miniers à proximité de la mine d'apatite du Lac à Paul ou encore, s'assurer que la mine aura une durée de vie assez longue pour favoriser le transport du minerai par voie ferrée. Le minerai peut attendre, il ne disparaîtra pas.

⁵ HALLEY, Paul. Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement et professeure à la Faculté de droit de l'université Laval, « *La loi sur la qualité de l'environnement a 40 ans* », *Le Devoir*, 21 décembre 2012, <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/366907/la-loi-sur-la-qualite-de-l-environnement-a-40-ans>

Les installations portuaires sont indissociables au projet

Enfin, puisque la construction d'installations portuaires dans le fjord est indissociable au projet, la desserte maritime aurait dû faire partie de l'étude d'impacts. Récemment, nous avons pu lire dans le quotidien français *Le Figaro*, que le fjord du Saguenay ainsi que les baleines font partie des 10 attraits incontournables à visiter au Québec⁶. De ce fait, j'ai de la difficulté à comprendre comment une nouvelle desserte maritime dans le fjord ne viendra pas nuire au développement du tourisme dans la région. Avec un plan de développement efficace, il serait possible d'attirer davantage de touristes en provenance d'Europe et d'Asie dans la région du Saguenay. Le fjord est une formation géologique unique qui devrait être exploitée pour sa beauté et non pour en faire une route maritime industrielle pour sortir nos richesses premières et lesquelles à mon avis devraient également être transformées au Québec pour maximiser les retombées économiques. Notre fjord est précieux et devrait être traité comme un diamant brut qui conservera une plus grande valeur dans son intégralité. Mais avec l'augmentation des bateaux de croisière, des bateaux de Rio Tinto Alcan, bientôt peut-être de Black Rock, d'Arianne Phosphate et de GNL Québec, devons-nous comprendre que le fjord deviendra une autoroute industrielle maritime? Les impacts environnementaux qu'entraînera la navigation grandissante sur l'étroite rivière Saguenay doivent être pris en considération maintenant et méritent d'être étudiés avec sérieux. Et avant d'affirmer hors de tout doute raisonnable qu'une autre desserte maritime dans le fjord n'aura pas d'impacts sur le milieu marin, pouvons-nous voir de véritables études scientifiques réalisées par des experts en environnement marin? Nous n'avons pas droit à l'erreur, le béluga du Saint-Laurent est sur le point de disparaître définitivement.

Le tourisme, une force économique à ne pas négliger

Nous avons peut-être tendance à oublier les forces économiques redoutables que pourrait engendrer notre fjord. S'il bénéficiait également des millions de dollars que notre gouvernement investit dans les minières, il pourrait nous amener beaucoup plus de retombées économiques et d'emplois et ce, à très long terme. Notre fjord, contrairement à une mine, est éternel et même massacré, il se tiendra encore debout avec les traces de la bêtise humaine, sacrifié pour des raisons que les futures générations qualifieront probablement de sacrilège et d'erreur humaine monumentale dans l'histoire du Québec.

Le tourisme pourrait devenir l'un des principaux moteurs économiques du Saguenay. Effectivement, puisque nous vivons dans un monde où les espaces verts se font de plus en

⁶ LE HUGGINGTON POST. « *La beauté du Saguenay-Lac-Saint-Jean vantée dans Le Figaro* », 22 mai 2015, http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/04/28/beaute-saguenay-lac-saint-jean-vantee-dans-le-figaro_n_7164728.html

plus rares, pourquoi ne pas tirer avantage de cette force cachée qui, à mon avis, n'est pas suffisamment exploitée? Par exemple, en ce qui a trait au marché asiatique, les Chinois sont de plus en plus enclins à voyager. La province de Québec devient pour eux une destination exotique incontournable. Pourquoi ne pas diversifier notre économie au lieu de la concentrer principalement sur les grandes entreprises telles que les minières? Les touristes internationaux aussi amènent des richesses dans notre province en dépensant des sommes importantes pour vivre des expériences uniques. Nous pourrions développer le tourisme selon les principes de développement durable également.

Il y a quelques années déjà, nous avons investi plus d'un milliard de dollars dans la construction d'une autoroute afin de faciliter l'accès à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pourquoi ne pas l'utiliser afin d'attirer davantage de touristes internationaux? Les Monts-Valin pourraient devenir davantage une destination quatre saisons de rêve. Les espaces à perte de vue et un fjord bien préservé pourraient devenir un atout majeur dans notre économie et devenir des créateurs de milliers d'emplois.

Mettre en pratique ce qui est enseigné actuellement dans nos écoles

Durant mes quatre années de formation universitaire, j'ai reçu un enseignement de qualité et nous avons eu la chance de le mettre en pratique lors de nos stages. J'ai toujours été très enthousiaste face au nouveau programme de formation dans le champ de l'univers social, car celui-ci permet aux jeunes, et donc aux futures générations du Québec, de construire leur conscience citoyenne en leur enseignant des enjeux socio-économiques et environnementaux bien réels. Je crois en la qualité du programme et je crois vraiment que si les jeunes prennent conscience de l'environnement et de la société dans lesquels ils sont appelés à vivre en collectivité, cela peut faire une énorme différence pour le futur. Effectivement, nous enseignons dans les écoles du Québec qu'il est important de vivre en harmonie avec différentes personnes, de respecter les styles de vie de chacun, le recyclage, les principes du développement durable, protéger notre environnement, apprendre des erreurs du passé, connaître notre passée pour mieux comprendre le présent et la société dans laquelle on évolue, etc.⁷ En somme, nous leur apprenons comment vivre en société tout en protégeant les milieux dans lesquels l'humain évolue. Où je veux en venir, c'est qu'avec la minière Ariane Phosphate, j'ai l'impression que nous ne mettons pas en pratique ce qui est enseigné à nos jeunes. Paradoxalement, nous leur enseignons qu'il est important de développer l'économie selon les principes de développement durable et on se hâte d'ouvrir le ventre de la terre, d'extraire ses richesses pour les transporter sur une longue distance par camion hors-normes qui relâcheront dans

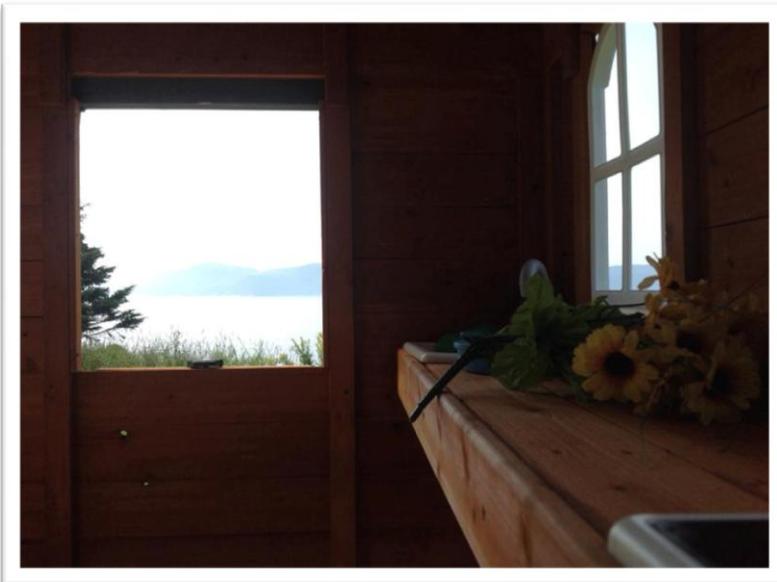
⁷ Programme de formation de l'école québécoise, Domaine de l'univers social, <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/index.asp?page=social>

l'atmosphère une quantité énorme de GES vers un troisième port industriel dans le fjord. Est-ce parce que dans quelques années nous voulons nommer à titre d'exemple le projet Ariane Phosphate comme étant une erreur du passé à ne pas répéter dans le nouveau programme de formation?

Conclusion

Pour terminer, je crois que le projet de mine du Lac à Paul exploité par Ariane Phosphate ne devrait pas être autorisé, car il ne répond pas aux principes de développement durable. De plus, à la lumière de la première partie des audiences publique, je doute maintenant de la rentabilité du projet. Il n'est pas non plus souhaitable d'accorder les permis d'exploitation à une mine qui a choisi un scénario de transport qui détruira la faune, la flore, la qualité de vie de villégiateurs et sans aucun doute éventuellement des vies humaines, puis qui produira une quantité importante de GES pour sortir son minerai sur le fjord du Saguenay, alors que des alternatives existent. Parlant du fjord, il est un joyau que nous devrions protéger plutôt que de chercher à l'exploiter comme s'il était une route maritime industrielle. Voulons-nous en faire un nouveau canal de Panama? Voulons-nous permettre que chaque nouveau promoteur construise de nouvelles installations portuaires à sa guise? Cette image du fjord semble peut-être loufoque, mais on dirait que le développement actuel de notre économie est « un projet, une route, un port, et le reste, on s'en fout! »

Je suis une résidente de l'Anse-à-Pelletier et j'en suis fière. Il est légitime de vouloir conserver la quiétude et la sauvegarde des lieux où j'ai choisi de voir s'épanouir ma famille.



À l'intérieur de la maisonnette des enfants

Emmanuelle Gilbert

Enseignante au secondaire en univers social